



GRAND PRIX DE BUSSY-GUERMANTES

Samedi 18 & Dimanche 19 juillet 2026

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux du Vademecum Sportif 2026
édité par la FFGolf et ceux du R&A.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés de la Fédération Française de Golf et s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 40€, ou aux licenciés d'une Fédération étrangère reconnue :

- étant à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grands-Prix / Trophée Seniors antérieurs ;
- remplissant tous les critères sportifs d'inscription ;
- répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur ;

La licence, le certificat médical (ou le questionnaire de santé), et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la FFGOLF avant la date de clôture des inscriptions.

Épreuve non-Fumeur : Voir § 1.2-2 (I-5) du vade-mecum.

Inscriptions et règlement en ligne sur le site internet www.golfbussyguermantes.com

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 03 juillet, 19h.

La liste des joueurs retenus sera publiée mardi 07 juillet, 19h.

PARCOURS ET FORMULE DE JEU

L'épreuve se déroulera sur le parcours « La Jonchère » du golf de Bussy-Guermantes.

Stroke-play brut sur 2 tours, 18 trous par jour.

Hors circonstances particulières, les départs devraient se faire du trou n°1

Une série Messieurs.

Une série Dames.

Messieurs : index inférieur à 8.4 et Dames : index inférieur à 11.4

Cette limite d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

Le nombre maximum de joueurs sera de 132, dont 39 dames, et 13 Wild Cards.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué. 10% du champ des joueurs sont réservés aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

ENGAGEMENT

- Adulte 25 ans et + : 90 euros
- 19/24 ans (nés entre 2002 et 2007) : 65 euros
- 18 ans et moins (nés en 2008 et après) : 50 euros
- Abonné du club : 50 euros

DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Un parcours de reconnaissance pourra être effectué par les joueurs retenus, entre lundi et vendredi, sur réservation, auprès de l'accueil du golf.

1. HEURES DE DÉPARTS

Tour 1 : pour les dames, le tirage des départs se fera en utilisant le classement au Mérite Amateurs puis l'ordre des index ;
pour les messieurs, le tirage des départs se fera en utilisant le classement au Mérite Amateurs puis l'ordre des index, par blocs
(4 blocs, : bloc 2, 1, 3, puis 4).

Tour 2 : dans l'ordre inverse des résultats du Tour 1, dames et messieurs séparément.
Les départs seront mis en ligne à partir de 21h sur le site de la FFGolf et le site du golf.

2. MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère II - Marques Blanches
Dames : Repère IV - Marques Bleues

3. DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'ex-aequo pour la première place pour chaque sexe à la fin des deux tours, les joueurs concernés partiront en play-off en trou par trou sur les trous 16, 17, 18.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous.(classement RMS).

4. PRIX

Les 3 premiers messieurs du classement Brut seront récompensés.
Les 3 premières dames du classement Brut seront récompensées.
Le 1^{er} Senior 2 du classement Brut sera récompensé.

5. REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu au club-house à l'issue de l'épreuve le dimanche 19 juillet.
L'heure sera précisée lors du deuxième tour.

6. COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum 1 représentant du club, 1 représentant de la Ligue et les arbitres de l'épreuve.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).